



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RAPPORT SUR LES AFFAIRES EXTÉRIEURES DU CANTON DE VAUD 2014

Un bilan annuel qui privilégie les grands enjeux de politique fédérale

En 2014, le gouvernement vaudois s'est fortement impliqué dans les démarches destinées à défendre les intérêts du canton et à favoriser son rayonnement. Dans son rapport annuel sur les affaires extérieures, le Conseil d'Etat renseigne sur l'avancée des dossiers fédéraux à forte influence sur le canton de Vaud, parmi lesquels figurent notamment la troisième réforme de l'imposition des entreprises ou encore le développement des infrastructures de mobilité.

Le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les affaires extérieures dresse l'inventaire des dossiers de politique extérieure traités par l'ensemble des départements pendant l'année écoulée. Le gouvernement défend les intérêts du canton de Vaud dans de nombreux domaines, tel le développement des infrastructures de mobilité, la santé ou la formation et la recherche. Certains dossiers ont nécessité une attention toute particulière du Conseil d'Etat, comme les relations avec l'Union européenne, la fiscalité et la péréquation financière ou encore la loi sur l'aménagement du territoire. Ces derniers font l'objet d'un développement approfondi dans le rapport.

Le Conseil d'Etat s'engage pour défendre les intérêts du canton auprès du Parlement, mais aussi auprès du Conseil fédéral et de son administration. Il suit activement les dossiers de politique fédérale et développe des alliances ainsi que des collaborations avec d'autres cantons, notamment dans le cadre des conférences intercantionales. Dans toutes ses démarches, il peut compter sur le soutien de la députation vaudoise qu'il rencontre régulièrement, à Berne ou à Lausanne.

Durant l'année écoulée, plusieurs dossiers ont fait l'objet d'une concertation entre les cantons de Vaud et de Genève, sous l'égide de la Métropole lémanique. Des positions communes ont été défendues à Berne, notamment en matière de fiscalité, de mobilité ou encore de relations avec l'Union européenne.

Afin d'aborder les défis au niveau régional, de nombreux projets et collaborations à

l'échelle intercantonale et transfrontalière ont été réalisés ou développés, plus particulièrement dans les domaines de la sécurité, de la santé ou encore de la protection de l'environnement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 février 2015

DFIRE, Pascal Broulis, chef du département des finances et des relations extérieures, 021 316 20 01
Roland Ecoffey, chef de l'Office des affaires extérieures, 021 316 40 58

[Rapport AE 2014 SD](#)